

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00287

Numéro SIREN : 415 235 514

Nom ou dénomination : PROMOTION PICHET

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 3445

**PROMOTION PICHET**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6.000.000 euros  
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne 33600 PESSAC  
415 235 514 RCS BORDEAUX

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 26 JANVIER 2022**

.....

**PREMIERE DÉCISION**

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Rémi EHRHART pour raisons personnelles de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'Associée unique souhaite remercier Monsieur Rémi EHRHART pour son engagement et sa contribution importante au développement de la société durant ces très nombreuses années.

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Rémi EHRHART de ses fonctions de membre du Conseil d'administration à compter de ce jour et nomme en remplacement en application des statuts, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, lequel devait prendre fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration :

- **Monsieur Frédéric VINCENT, né le 8 Février 1967 à Nice (06), demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château.**

Lequel a d'ores et déjà déclaré accepter ladite fonction et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de cette fonction.

**TROISIEME DÉCISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**FINANCIERE PICHET**  
Benoit PICHET

